



## Victoire franco-sri-lankaise contre l'éco-criminalité

Flagrants délits de pollution constatés depuis l'espace, pollueurs criminels identifiés grâce à CLS, filiale du CNES, sanction infligée par les autorités locales, découverte inédite de niveaux de pollution alarmants, conseils en gestion opérationnelle et judiciaire dispensés par le Cedre et Cosse Consulting, financement d'aide au développement apporté par la France, découvrez les coulisses d'un système antipollution français bien rodé.

### **Le naufrage de l'X-Press Pearl : haut de l'iceberg d'une éco-criminalité insoupçonnée.**

Le 17 juin 2021, un cargo singapourien sombrait au large de la larme de l'Inde, à 21 m de profondeur.

Le X-Press Pearl, transportait 1 486 conteneurs chargés d'acide nitrique, de soude caustique, de résine époxy, d'urée, de produits alimentaires, de biens de consommation, de granulés plastiques industriels ainsi qu'environ 350 tonnes de produits pétroliers dont 320 tonnes de fuel de propulsion.



Les pollutions marines et littorales sont sans précédent. Elles affectent la faune, l'environnement mais aussi la pêche et l'aquaculture.

La France propose alors son aide au Sri Lanka en mobilisant le dispositif FASEP\* d'aide au développement qui permettra aux autorités sri-lankaises de tester le savoir-faire français en matière de lutte antipollution, et plus particulièrement les services de détection et d'identification de pollueurs par satellite fournis par l'entreprise CLS ainsi que l'expertise du Cedre et de Cosse Consulting.

L'objectif est précis : surveiller pour le compte de l'Autorité de protection de l'environnement marin du Sri Lanka (MEPA) les pollutions hydrocarbures en mer, et plus particulièrement celles issues des déversements sauvages (ou dégazages) que pratiquent les navires qui renâclent à nettoyer leurs cuves au port.

Après 6 mois d'opération du service, le constat est alarmant. Les autorités locales elles-mêmes affirment n'avoir pas suspecté, jusque-là, l'étendue du problème. Les données acquises et analysées par CLS attestent qu'en moyenne, **c'est au moins un volume équivalent à un X-Press Pearl par mois qui est déversé dans les eaux srilankaises.** 66 dégazages illégaux ont ainsi été détectés, générant des pollutions qui atteignent jusqu'à 160km de long. 500 000 litres d'hydrocarbures sont donc outrageusement déchargés par des cargos sans état d'âme chaque mois.

## Une première condamnation – un système qui prône la dissuasion.

50 000 euros, c'est le montant de l'amende dont le Global Crest a dû s'acquitter pour être autorisé à reprendre sa route après avoir été arraisonné à la suite d'un flagrant délit de dégazage observé sur une image satellite radar analysée par les experts de CLS grâce au logiciel MAS (Maritime Awareness System).

Ce système unique, combinant les technologies big data et l'expertise de CLS s'avère à nouveau redoutable.

Au-delà de la somme, qui peut paraître symbolique puisque dix ou vingt fois inférieure à ce qui aurait été infligé en Europe, c'est la manifestation d'une volonté de restaurer un contrôle régalien pour que ces crimes environnementaux cessent de rester impunis. Grâce à la convention MARPOL adoptée il y a 40 ans par les Nations Unies, les autorités maritimes des états côtiers peuvent inspecter les navires suspectés de dégazages illégaux, si nécessaire avec des moyens coercitifs (arraisonnement en mer, immobilisation au port), et le cas échéant, leur infliger des amendes en vertu du principe pollueur-payeur. A cette amende s'ajoute les coûts opérationnels d'immobilisation (plusieurs dizaines de milliers d'euros par jour) et dans une certaine mesure, l'atteinte à la réputation. Les autorités srilankaises comptent également actionner ces leviers dissuasifs.



## Retour sur une investigation spatiale.

C'est en pleine nuit que les analystes de CLS reçoivent et analysent l'image qui constituera la preuve qu'un crime environnemental a été commis. Ils signalent alors immédiatement à la MEPA l'importante pollution détectée au large de Colombo, manifestation causée par un rejet illégal du Global Crest, un pétrolier de 120 mètres sous pavillon panaméen faisant route entre la Malaisie et les Émirats Arabes Unis.

Le navire avait démarré son voyage depuis Port Kelang (Malaisie) à destination de Khor Fakkan (EAU). Après quelques jours, le navire ralentit, change de route et se rapproche des côtes srilankaises. Il se met alors à dégazer, en soirée, et pendant plus de 3 heures. Malheureusement pour lui, sous les yeux du satellite, et une heure trente plus tard, l'image radar analysée par les experts de CLS qui veillent 24/24 révèle toute l'histoire.

Les analystes de CLS utilisent MAS, un système basé sur près de 35 ans d'expertise en sécurité maritime qui utilise les technologies big data, pour traiter un grand volume de données hétérogènes, et s'appuie sur l'expertise des analystes de CLS basés à Brest. Ensemble, ils fournissent des informations précieuses sur l'ensemble des activités maritimes au moment du crime.

Sur cette première carte, à droite, nos experts ont observé l'ensemble du trafic maritime dans la zone au moment du crime ainsi que l'empreinte radar sous forme de rectangle grisé.

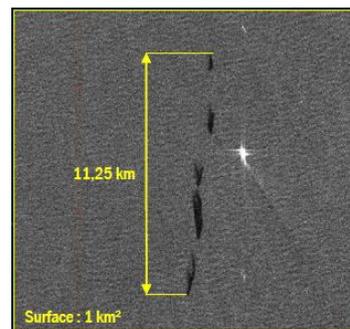


Sur cette seconde carte, à gauche, la trajectoire du bateau coupable sur cette même période a été isolée.



Sur cette troisième carte à gauche, l'image satellite acquise et analysée révèle alors la marée noire détectée (soulignée et entourée en rouge).

Sur la carte de droite, le zoom sur la marée noire atteste des caractéristiques d'un déversement par un navire, la pollution fait plus de 10km (11,25km) et sa surface avoisine le km<sup>2</sup> soit l'équivalent de 100 terrains de football.



Immédiatement détourné vers le port de Colombo ; une inspection à bord confirme le dégazage illégal. Le navire est alors détenu jusqu'à ce que le propriétaire admette l'infraction et s'acquitte, dans le cadre d'une procédure administrative, de l'amende maximale prévue par la loi sri-lankaise, soit 15 millions de roupies (environ 50 000 euros).

**Et demain ? Renforcer les moyens d'intervention.**

**C. C c. CAsela B. Rekawa, Président de la MEPA du Sri Lanka :**



Asela B. Rekawa, Chairman of Sri Lanka's MEPA

*« Reconnaissant l'impératif d'identifier et de traiter rapidement les cas de pollution pétrolière dans les eaux sri-lankaises, ainsi que de demander des comptes aux responsables, le projet de collaboration "Pioneering Project for Maritime Oil Spill Detection ñinghn. Bj g n Ben g gand Monitoring in Sri Lanka", généreusement financé par le gouvernement français, marque une étape importante. Ce projet ouvre la voie à la mise en place d'un système ultramoderne de surveillance des marées noires par satellite, qui nous permettra de disposer d'une technologie de pointe pour exercer une surveillance et gn n rr.*

*Cette gcollaboration marque la phase initiale de notre partenariat, et nous prévoyons son évolution vers une solution complète et à*

*long terme pour la surveillance de la pollution de nos mers par hydrocarbures, grâce à nos efforts conjoints. »*

**Olivier Germain, Responsable du projet Oil Spill Detection Sri Lanka pour CLS :**

*« Depuis septembre 2023, CLS a fourni plus de 130 rapports de détection à la MEPA dans le but de démontrer l'efficacité des technologies satellitaires dans la lutte contre les pollutions marines et l'atténuation de leur impact sur l'environnement.*

*Le cas du Global Crest est considéré comme un véritable succès par les parties prenantes du projet. Cet exemple prouve qu'il est possible de sanctionner les pollueurs dès lors que l'information satellitaire est exploitée de manière efficiente par les acteurs opérationnels et judiciaires intervenant en aval. Nous sommes extrêmement fiers d'avoir contribué à ce succès de la MEPA en collaboration avec toutes les parties prenantes du projet. Reste à présent à transformer l'essai : les autorités sri-lankaises doivent mettre en œuvre une capacité nationale pleinement opérationnelle pour que le dispositif devienne complètement dissuasif. »*



\* FASEP - Fonds de la Direction Générale du Trésor destiné à financer des études de faisabilité ou des projets démonstrateurs de technologies vertes et innovantes au bénéfice d'autorités publiques étrangères dans les pays en développement.

## Contacts Presse

Laurence LEBREDONCHEL - [llebredonchel@groupcls.com](mailto:llebredonchel@groupcls.com) +33 (0)6 31 40 79 15

Amélie PROUST - [aproust@groupcls.com](mailto:aproust@groupcls.com) +33 (0)6 62 80 45 92

## CLS

CLS, filiale du CNES1 (34%) et de CNP2 (66%), est une société internationale, pionnière dans la fourniture de solutions d'observation et de surveillance de la Terre depuis 1986.

Sa vision est d'imaginer et de déployer des solutions innovantes pour comprendre, protéger notre Planète et gérer durablement ses ressources.

CLS emploie **900 collaborateurs**, au siège à Toulouse et sur ses 30 autres sites dans le monde.

L'entreprise œuvre dans 5 secteurs d'activités stratégiques :

- la gestion durable des pêches,
- la surveillance environnementale & le climat,
- la sécurité maritime,
- la mobilité,
- les énergies & les infrastructures.

L'entreprise fournit notamment des services satellitaires basés sur la localisation et la collecte de données environnementales (100.000 balises sont traitées chaque mois, bouées dérivantes, balises équipant des animaux, flottes de pêche ou encore de commerce, etc.), l'observation des océans et des eaux continentales (plus de 20 instruments, embarqués à bord de satellites, livrent quotidiennement des informations à CLS sur les mers et les océans du globe), et la surveillance des activités terrestres et maritimes (près de 20 000 images radar et optique et plusieurs centaines d'heures de vol effectuées par des drones sont traitées et analysées chaque année). Le Groupe CLS a réalisé un chiffre d'affaires de près de **180 millions** en 2023.

Engagée pour une planète durable, l'entreprise travaille au quotidien pour la Terre, depuis l'Espace.

### 1 CNES

Le CNES (Centre National d'Études Spatiales) est l'établissement public chargé de proposer au Gouvernement la politique spatiale française et de la mettre en œuvre au sein de l'Europe. Il conçoit et met en orbite des satellites et invente les systèmes spatiaux de demain ; il favorise l'émergence de nouveaux services, utiles au quotidien. Le CNES, créé en 1961, est à l'origine de grands projets spatiaux, lanceurs et satellites et est l'interlocuteur naturel de l'industrie pour pousser l'innovation. Le CNES compte près de 2 500 collaborateurs, femmes et hommes passionnés par cet espace qui ouvre des champs d'application infinis, innovants et interviennent sur cinq domaines d'intervention : Ariane, les sciences, l'observation, les télécommunications, la défense. Le CNES est un acteur majeur de l'innovation technologique, du développement économique et de la politique industrielle de la France. Il noue également des partenariats scientifiques et est engagé dans de nombreuses coopérations internationales. La France, représentée par le CNES, est l'un des principaux contributeurs de l'Agence spatiale européenne (ESA).

[www.cnes.fr](http://www.cnes.fr)

### 2 CNP

Fondée par M. Albert Frère et détenue par les membres de sa famille, CNP est l'un des deux piliers du Groupe Frère. Fort d'une base actionnariale familiale qui lui apporte stabilité et soutien, CNP privilégie la création de valeur à long terme en s'engageant de façon active aux côtés des équipes dirigeantes des sociétés dont elle est l'actionnaire majoritaire ou de premier rang. Au travers de ses deux piliers, CNP et GBL, le Groupe Frère gère un actif net réévalué de l'ordre de 5,5 milliards d'euros, déployé au travers d'un portefeuille diversifié de sociétés d'envergure globale et leaders dans leur secteur d'activité.

[www.cnp.be](http://www.cnp.be)